

## Les trois temps de la journée du 2 novembre proposés par le MEN interrogent...

5-7 minutes

L'organisation de la rentrée scolaire du lundi 2 novembre, au cours de laquelle un hommage sera rendu à Samuel Paty, fait l'objet d'un scénario en trois temps que le MENJS a présenté le 22 octobre aux syndicats. Selon les informations recueillies par AEF info, le MENJS a proposé que cette journée débute, dans chaque établissement, par un temps dédié aux personnels, puis un temps pédagogique avec les élèves, puis un hommage national. Une hypothèse que critiquent les OS, en attendant qu'une version définitive leur soit présentée en début de semaine prochaine.



Un temps d'accueil des équipes pédagogiques et personnels d'éducation, un temps de prise en charge des élèves dans les classes et un temps d'hommage. Selon les informations recueillies par AEF info, c'est l'organisation que le MENJS propose pour la journée du 2 novembre prochain, en souvenir de Samuel Paty.

Après les avoir réunies une première fois le lendemain du drame de Conflans-Sainte-Honorine, le ministère a, le 22 octobre, présenté aux organisations syndicales son scénario pour cette journée de rentrée après les vacances de la Toussaint, dans la

perspective de sa version finalisée attendue en début de semaine prochaine.

La journée d'hommage commencerait, dans l'hypothèse actuellement du MENJS, par un temps dédié aux professeurs et personnels des établissements, avant d'accueillir des élèves. Il serait suivi par la prise en charge des élèves en classe, par leur professeur principal et un second adulte, membre de la communauté éducative.

Ce temps pédagogique s'articulerait autour d'échanges sur la base d'un texte ou d'une vidéo choisie par le ministère. Enfin, le temps d'hommage collectif, prévu pour se dérouler à la même heure dans l'ensemble des établissements métropolitains, s'articulerait autour de la lecture d'un texte, par le chef d'établissement, et d'une minute de silence.

La prise en charge des élèves

L'accueil des personnels doit être un moment associant "tous les personnels", tant les membres de l'équipe éducative que les autres membres de l'établissement, insiste Frédérique Rolet. Pour la secrétaire générale du Snes-FSU, il convient donc de "retarder l'arrivée des élèves" ce matin-là.

"Il faut organiser la prise en charge des enfants", notamment dans le 1er degré, abonde le secrétaire général du SE-Unsa Frédéric Marchand. Et ce, précise-t-il en substance, sans que cela "ajoute de la pression sur les directeurs d'école la semaine prochaine". Aussi, le président du Snalc Jean-Rémi Girard appelle à un "dialogue rapide" avec les collectivités afin de prévoir cet accueil.

assouplir le cadre pédagogique

Le temps pédagogique, tel qu'esquissé par le ministère, concentre les critiques des représentants syndicaux. Si les organisations étaient en attente d'un "cadre", celui-ci portait sur "l'objectif" et non le programme, précise Frédérique Rolet. À ses yeux, il conviendrait "plutôt de mettre à disposition des outils et chacun voit comment il organise sa séance", développe-t-elle.

Et si le ministère propose que la séquence soit assurée par le professeur principal, elle retient surtout qu'il "ne faut pas tout faire reposer sur les professeurs d'histoire-géographie". Ce qui semble aller de pair avec le fait que "la construction de l'esprit citoyen, du

libre arbitre intervient dans toutes les disciplines", souligne-t-elle.

"Il est important que le ministère propose des supports à l'échelle nationale mais il faut laisser la possibilité aux enseignants de s'en saisir ou non pour faire leur cours", insiste Jean-Rémi Girard, pour qui les propositions ministérielles concernant le temps pédagogique doivent "beaucoup évoluer". Lorsqu'un professeur prépare son cours, il tient compte du contexte de ses élèves, de son établissement, poursuit-il, "surtout sur un sujet sensible".

Imposer un texte que les professeurs "récupèreraient" ferait courir "le risque que certains d'entre eux ne le fassent pas", met-il en garde. En outre, il juge "pertinente" la présence de deux adultes mais considère que les professeurs devraient être volontaires. Et s'interroge sur l'obligation de "caler le temps pédagogique pour tous à la même heure : pourquoi ne pas le permettre tout au long de la semaine ?"

Penser le travail sur le long terme

Le SE-Unsa souhaite également que le "cadre" du temps pédagogique soit "ajusté". "Il ne faut pas surcharger cette journée", met en garde Frédéric Marchand. Il suggère, en outre, de permettre la mise en place, avec les jeunes, d'initiatives sur le long terme autour de la liberté d'expression, des valeurs de la République. "Le 2 novembre doit être le début de quelque chose, tout ne se joue pas ce jour-là", fait-il observer.

Adapter l'hommage au premier degré

La minute de silence et la lecture prévue dans le 3<sup>e</sup> temps de la journée questionnent les représentants syndicaux quant à son adaptation dans le 1<sup>er</sup> degré, notamment pour les enfants de maternelle. "Le ministère réfléchit" sur ce point, indique Frédérique Rolet.

Elle précise que ce temps devrait être organisé collectivement au sein des établissements et se dérouler à la même heure à l'échelle de l'hexagone. Frédéric Marchand défend également une "adaptation pédagogique" de ce temps au regard de l'âge des élèves quand Jean-Rémi Girard observe, plus globalement, que le scénario du ministère "est très second degré".